

## COLZA

20 parcelles ont fait l'objet d'observations cette semaine.

### Stades

La floraison est en cours sur toutes les parcelles. Sept parcelles ont atteint le stade G1, début de la chute des pétales :

- Les hampes secondaires commencent à fleurir.
- Les 10 premières siliques sont formées sur les hampes principales avec une longueur inférieure à 2 cm.
- Les premiers pétales chutent.
- La parcelle est jaune.



### Charançon des siliques

Avec les températures froides de ce début de semaine, aucune observation sur plante n'a été réalisée. Quelques individus sont localement retrouvés dans les cuvettes jaunes.

La période de risque débute au stade G2 (10 premières siliques entre 2 et 4 cm). Les parcelles les plus avancées arrivent à ce stade mais **avec les conditions climatiques actuelles le risque est nul.**

L'outil **Expert** permet de suivre les risques de vols de charançons (de la tige du colza et du chou) et celui des méligèthes à partir des données météorologiques locales. L'Alsace est récemment couverte par 7 stations météorologiques supplémentaires dans Expert.

Consultez <http://www.terresinovia.fr/>

En aucun cas, l'outil ne permet de remplacer une observation à la parcelle.

### Sclerotinia

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour le sclérotinia, étant donné que la protection est uniquement préventive. Le niveau de risque peut-être évalué en tenant compte de certains éléments :

- Le nombre de cultures sensibles au sclérotinia dans la rotation (colza, tournesol, soja, pois...),
- Les attaques recensées les années antérieures sur la parcelle,
- L'utilisation d'une lutte biologique préventive,
- Les conditions climatiques humides favorables à la germination des scléroties et au maintien des pétales sur les feuilles.

Le stade G1 est le stade de début de la période de risque. Il correspond souvent à la chute des premiers pétales sur les feuilles. A partir de là, le champignon pourra coloniser la feuille puis la tige de colza. Ce stade est atteint sur les parcelles les plus avancées du réseau.

COLZA

Stade

Ravageurs

BLE

Situation saine

ORGE

Oïdium

Toutefois, les conditions climatiques sont actuellement défavorables au développement du champignon si bien que le risque est faible.

La gestion du sclérotinia n'étant que préventive, il est nécessaire d'évaluer la globalité du risque afin de protéger la parcelle ou pas en début de phase sensible.

L'évolution des conditions météorologiques dans les prochains jours sera déterminante. Nous vous tiendrons informé de l'évolution du risque climatique dans les prochains bulletins.

## BLE D'HIVER

Sur les 43 parcelles de blé observées cette semaine, la moitié a atteint le stade « 1<sup>er</sup> nœud », et un quart est déjà au 2<sup>ème</sup> nœud. Le quart restant est en général au stade « épi 2-4 cm ».

### Situation sanitaire

La situation sanitaire n'a guère évolué depuis le précédent bulletin. Quelques rares pustules de rouille brune ont été à nouveau signalées sur les variétés sensibles dans le nord de l'Alsace. Des traces de septoriose sont également parfois observées sur les feuilles les plus basses. A ce jour, l'oïdium n'est pas signalé sur les parcelles du réseau.

Contrairement aux 2 années précédentes, aucun cas de rouille jaune n'est encore signalé.

Globalement la situation reste très saine.

## ORGE D'HIVER

Le développement des orges s'est encore fait rapidement la semaine dernière. La moitié des parcelles est entre « 3 nœuds » et « sortie dernière feuille ». Les parcelles les moins avancées sont au stade « 2 nœuds sensibles ».

### Situation sanitaire

L'oïdium reste la maladie la plus fréquemment observée dans les 11 parcelles du réseau. Mais il reste limité aux feuilles basses. On signale également les premiers symptômes d'helminthosporiose.



Helminthosporiose sur orge.

Enfin, les toutes premières pustules de rouille naine ont été observées dans la région de Bouxwiller.

## *Les abeilles butinent, protégeons les !*

### *Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires*

- Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
- Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
- Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
- **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*